

Conseil d’école

Procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2018

**1. Mot de bienvenue**

Personnes présentes à la réunion : Mme Nancy Gamache (direction), Mme Martine Plourde Wallace (parent), Mme Julie **Tremeer** (parent), Mme Nathalie Girouard (enseignante)

Personnes absentes à la réunion : Mme Rachel Traore (parent) et Mme Chantal Rehayem (secrétaire de l’école)

**2. Mandat**

Notre mandat ciblé cette année sera de promouvoir l’école dans sa communauté.

La vision et la mission de l’école seront écrites sous peu avec la collaboration des enseignants et les parents seront consultés par la suite.

Le conseil d’école est consultatif et non directif.

Il faut écouter pour comprendre au lieu d’écouter pour répondre.

Il faut respecter la confidentialité.

**Lire le document du Conseil Scolaire Viamonde sur les conseils d’école et faire un retour par courriel aux membres du conseil d’école si nécessaire. On peut partager nos observations.**

**2.1. Code de déontologie**

Nous avons revu la partie C du document du Conseil Scolaire Viamonde (p.1-p.2).

**3. Rôles et responsabilités**

Nous avons revu les rôles et responsabilités (p.5 à p.8) du document du Conseil Scolaire Viamonde sur les conseils d’école. Également, nous avons lu la brochure du conseil d’école.

**4. Composition- élection**

Mme Martine Plourde Wallace et Mme Julie **Tremeer** assumeront la co-présidence du conseil d’école cette année. Mme Nathalie Girouard était la secrétaire pour cette première rencontre.

**5. Projets à développer :**

Nous avons décidé que, cette année, nous nous pencherons sur le volet b- Promotion de l’école dans sa communauté.

Nous voulons que les familles de l’école puissent socialiser ensemble. Nous pensons faire une première activité en novembre et nous ramasserons des fonds pour acheter du petit matériel pour les récréations extérieures (ballons, buts de soccer portatifs, etc…).   
Activité suggérée : soirée film/maïs soufflé (suivi à faire au niveau du Conseil Scolaire Viamonde pour voir si nous avons un permis de visionnement).

En décembre, il y aura une soirée portes ouvertes pour la garderie et le centre familial.

En février, il y aura une journée portes ouvertes à l’école pour encourager les nouvelles inscriptions.

Au printemps, il y aura une inauguration officielle de l’école Viola-Léger.

Nous avons aussi pensé à une soirée expositions de travaux (arts ou autres projets) où les parents pourraient venir voir les productions de leurs enfants et on pourrait servir du café ou du thé.

Nous avons parlé de la promotion de l’école au niveau de la communauté anglophone de la région. Mme Gamache fera un suivi avec les services de communication car ils sont responsables de la publicité pour le Conseil.

**6. Activités de financement Exemples • Pizza • Vente de garage, petits gâteaux, smoothie • Bar à crème glacée**

Nous allons y réfléchir et en reparler à notre prochaine rencontre. Il faudra planifier un calendrier avec les activités de financement et décider de la fréquence (p.ex., dîner pizza= 1 fois par semaine?) Lunch Lady ???

Il serait intéressant de faire un sondage auprès des parents pour connaître leurs opinions sur les différentes activités de financement. Mme Gamache s’informera du programme à utiliser pour faire un sondage.

Mme Plourde Wallace entrera en contact avec Anita, une dame qui sera à la garderie prochainement et qui a des ressources pour des commanditaires et peut être une bénévole pour différentes activités de notre école (p.ex., dîner pizza qu’elle a déjà organisé)

**7. Questions, commentaires**

La prochaine rencontre du conseil d’école se tiendra à l’école le lundi 19 novembre à 18h30.